êtres choisis : d'où une richesse possible de nuances jamais encore rencontrée.

Ce qui témoigne que l'*humanitas* prend rang de valeur digne d'orienter une vie, c'est qu'il est question, implicitement (I, 65) ou explicitement (V, 111), d'un devoir de fidélité de l'homme privé à son idéal personnel d'*humanitas* (I, 65) ou de l'homme public à l'exigence d'*humanitas* propre à sa fonction ; c'est plus encore peut-être la mention privilégiée de l'*humanitas* des grands chefs militaires, Marcellus (IV, 120-121) ou Scipion (II, 86), dans leurs rapports avec les pays conquis et les peuples alliés ; attitude au sujet de laquelle Cicéron va jusqu'à dire : « Putarem me idoneum qui exemplum sequerer humanitatis » (II, 118). Cicéron songe à engager sa vie de façon décisive et il se choisit des patrons.

Les sens du mot varient. Mais quelques lignes demeurent permanentes, dont la tradition de la φιλανθρωπία, que reprennent indéniablement les derniers exemples allégués. Il précise également le rattachement de l'*humanitas* à la παιδεία (IV, 98). L'idée essentielle paraît être un mouvement de l'âme romaine vers la civilisation, et cela déjà chez Térence. Or, c'est le sens de civilisation que présente le dernier emploi du mot dans les *Verrines*, à la fin du cinquième livre, dans une invocation quelque peu solennelle aux déesses qui ont donné aux hommes l'*humanitas*, Cérès et Libera (V, 187-188).

— M. M. Dain, président, en félicitant M. Dumaine de son travail subtil d'analyse linguistique, psychologique et stylistique, laisse entrevoir certains développements que comporte le sujet, en regrettant que l'heure avancée ne permette pas en séance un échange de vues qui eût promis d'être fructueux.

VI.

SÉANCE DU SAMEDI 12 NOVEMBRE 1949.

Président : M. A. Dain.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, A. Bourgery, P. Cornu, R. Dumaine, F. Dumont, J. Dunogier, P.-M. Duval, M^lles^ J. Ernst, M. Fasciato, MM. J. de Foucauld, R. France, M^lle^ A. Freté, M. M. Gautreau, M^lles^ A.-M. Guillemin, J. Hatinguais, MM. J. Heurgon, R. P. Hubert, M^lle^ S. Jannaccone, M. R. Laborderie, R. P. La Rue, MM. B. Leblond, Y. Lefèvre, H. Lévy-Bruhl, C. Margueron, R. Marichal, J. Marouzeau, M. Mathy, J. Monfrin, R. Noiville, L. Nougaret, M^me^ S. Nougaret, M. J. Perrot, Mgr L. Pichard, MM. A. Piganiol, A. Pitou, M^lle^ Cl. Préaux,

M. J. Rabaté, Mlle B. Ravary, MM. M. Ribaud, M. Riffaterre, P. Ruffel, Ch. Samaran, R. Syme, Mlles A. Tachauer, J. Vielliard, M. H. Vocke, Mlle J. Zimermann.

Communications du Bureau.

M. A. Dain, président, salue la présence à cette séance de membres étrangers éminents à qui il souhaite une cordiale bienvenue : M. R. Syme, de l'Université d'Oxford, et Mlle Cl. Préaux, de l'Université de Bruxelles.

— M. J. Marouzeau rend compte brièvement de l'excursion-congrès de Lille-Mariemont et répond à la question qui lui a été posée à diverses reprises par des participants en faisant prévoir pour l'été prochain une nouvelle excursion du même genre : Dijon? Strasbourg? ou peut-être même un pays étranger.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. R. Marichal présente et commente des spécimens de *l'écriture latine du Ier au Ve siècle.*

Les découvertes de papyrus, qui nous ont apporté près de quatre cents papyrus latins, permettent de mieux nous représenter l'évolution de l'écriture pendant la période romaine. Au schéma que proposait, en 1921, L. Schiaparelli (*La scrittura latina nell'età romana*), les recherches poursuivies par l'auteur avec Jean Mallon et Charles Perrat, pour la préparation de *L'écriture latine de la capitale romaine à la minuscule*, 1939, l'ont amené à substituer le schéma suivant (cf. J. Mallon, *Notes paléographiques*, *Miscelanea Nebrija*, Madrid, 1946, p. 213-280 ; R. Marichal, *De la capitale romaine à la minuscule*, dans M. Audin, *Somme typographique*, I, 1948, p. 63-111) : 1° il n'y a pas de filiation directe entre la cursive « ancienne » (antérieure au IVe siècle) et la cursive « récente » ; 2° si la semi-onciale et l'onciale dérivent bien d'une minuscule primitive (ou semi-onciale archaïque de Schiaparelli) analogue à celle de l'*Epitome Livii* (P. Lond. 1532, *Écriture latine*, n° 46), celle-ci n'est pas l'adaptation à l'écriture de livre de la cursive récente, elle est le résultat de l'évolution de la capitale dite « rustique » ; 3° la cursive récente est issue de cette minuscule.

Le facteur le plus important du passage de la capitale à la minuscule primitive a été une inclinaison du support de l'écriture qui, orienté primitivement de telle façon que la ligne de l'écriture est sensiblement parallèle à la ligne des épaules du scribe, s'incline à gauche de 35° environ, inclinaison qu'accompagne peut-être un changement dans la tenue du calame.

La cause de ces innovations paraît résider dans le passage du *volu-*

men au *codex*. Les travaux les plus récents montrent, en effet, que ce passage s'effectue dès le milieu du IIe siècle, ce qui semble coïncider avec la date qu'on peut attribuer aux premiers essais d'inclinaison du support. L'hypothèse paraît confirmée par la préférence que les écrivains chrétiens ont manifestée pour le *codex*, l'onciale et la semi-onciale ayant été, pour une large part, des écritures chrétiennes.

Il conviendrait, à la lumière de ces hypothèses, de réviser l'étude de la transmission des textes classiques.

— M. A. Dain souligne l'intérêt de cet exposé, qui est un véritable compte-rendu de découverte, rendu plus attrayant et plus probant par les projections qui l'ont illustré. Il souligne l'intérêt que les paléographes grecs trouvent dans ces études parallèles, qui montrent des points communs aux domaines grec et latin, mais aussi des différences. Plus encore que les paléographes, les historiens des textes tireront le plus grand profit de ces recherches.

— M. Ch. Samaran complimente son successeur à la Direction d'études de paléographie de l'attrait qu'il a su donner à son exposé, prouvant ainsi que la paléographie n'a rien d'une science ennuyeuse. Il se déclare d'accord avec lui, quant aux grandes lignes, sur l'évolution de l'écriture latine dans les premiers siècles de notre ère, en se félicitant de ce que la paléographie grecque, en la personne de M. Dain, lui apporte son appui. Il est convaincu que l'auteur saura laisser à sa théorie la souplesse nécessaire pour prévoir les retouches plus ou moins importantes que des découvertes papyrologiques, au Fayoum, par exemple, pourraient rendre nécessaires.

II. — M. M. Mathy, professeur au lycée d'Annecy, soumet à la Société quelques réflexions et projets relativement à *l'apprentissage du vocabulaire* dans les classes des lycées.

Le vocabulaire des candidats au baccalauréat est de plus en plus lacunaire. Il convient de se préoccuper sérieusement de la question, si l'on veut sauvegarder l'enseignement du latin dans l'enseignement secondaire. Depuis quelques années, les professeurs de langues vivantes travaillent à des statistiques qui ont fourni des résultats surprenants : ainsi les listes de fréquence indiquent que les 3,000 premiers mots de la liste représentent 90 % des mots de la langue courante, 1,000 mots 80 %, 100 mots 50 % (mots grammaticaux). Des enquêtes analogues devraient donner des résultats encore plus probants si on les applique aux textes de nature peu variée que comportent les programmes. Une Commission du vocabulaire latin s'est constituée au cours d'une Journée pédagogique des Classes nouvelles, à Lyon. Elle travaille au dépouillement d'un certain nombre de textes choisis parmi les auteurs de

classe, et elle se propose d'établir une liste de 3,000 mots environ, en les rangeant d'après la fréquence avec laquelle ils apparaissent dans les textes. On aura ainsi un point de départ solide. Il restera aux maîtres à répartir les mots de cette liste entre les premières années d'enseignement et à rechercher les méthodes les plus aptes à faire acquérir aux élèves le vocabulaire indispensable. Il faudra sans doute se montrer modeste, l'expérience des langues vivantes prouvant qu'il est ambitieux d'espérer faire retenir aux élèves de 6e ou de 5e les 1,000 mots que contiennent les manuels rédigés pour ces classes. Il sera par contre indispensable de se montrer exigeant en raison même de cette modestie. « L'établissement d'un vocabulaire-type, aménagé selon une progression méthodique, pourrait conférer à l'enseignement classique plus de cohésion et de stabilité et devenir l'auxiliaire d'un humanisme militant, décidé à défendre ses positions en s'adaptant aux nécessités de l'heure » (M. Michéa, *Revue Franco-Ancienne*, n° 88).

— M. France s'inquiète de la difficulté qu'on doit rencontrer à fixer le sens fondamental des mots, et prend comme exemple le mot *ratio* : donner le sens étymologique, propose M. Bourgery, afin d'en tirer les sens dérivés ; le sens le plus usuel, préférerait M. Marouzeau, désireux d'épargner au débutant les « sautes » de sens propres à le dérouter.

— M. Mathy répond que la Commission a réservé cette question, préoccupée d'abord d'établir une liste de mots d'après leur fréquence relative.

— M. Dumaine appelle l'attention sur l'usage qu'on fera des textes choisis en fonction du vocabulaire de base.

— Une courte discussion s'élève (M. Dunogier) à propos de la méthode Bezard ; si 1,200 mots pour la sixième semble un chiffre trop ambitieux, M. Mathy assure cependant qu'il a pu apprendre 400 mots non pas à quelques élèves, mais à une classe tout entière.

— M. Ters signale l'intérêt qu'il y aurait à établir la liaison entre le latin et les langues vivantes pour améliorer la méthode d'apprentissage du vocabulaire.

— Mlle Cl. Préaux dit l'intérêt que portent ses compatriotes belges à la méthode des Classes nouvelles françaises et offre à M. Mathy d'instituer un échange de vues et d'expériences entre les pédagogues des deux pays.

— M. J. Marouzeau fait observer que l'intérêt des explications fournies par M. Mathy dépasse le cadre de la pédagogie ; l'étude des pourcentages de fréquence est de grande conséquence pour une étude linguistique du vocabulaire.

— M. A. Dain, président, conclut le débat en félicitant M. Mathy d'être venu, au prix d'un long voyage, enrichir notre séance d'un échange de vues qui promet d'être fructueux.

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1949.

Président : M. A. Dain.

Membres présents. — MM. A. Aymard, R. Bayer, J. Beaujeu, A. Bourgery, P. Boyancé, Mlle E. Brayer, MM. O. Chennevelle, P. Colaclidès, P. Courcelle, R. Dumaine, R. Durand, M. Durry, P. J. Enk, A. Ernout, Mlles J. Ernst, M. Fasciato, M. J. de Foucauld, Mlle A. Freté, M. E. Galletier, R. P. Gareau, MM. M. Gautreau, R. Goujard, Mlles A.-M. Guillemin, J. Hatinguais, M. J. Heurgon, Mlle L. Homburger, MM. R. Jumeau, Y. Lefèvre, J. Le Gall, M. Lemosse, C. Margueron, J. Marouzeau, J. Monfrin, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. J. Perret, J. Perrot, Mgr L. Pichard, MM. A. Piganiol, A. Pitou, J. Rabaté, J. Reinach, M. Ribaud, P. Ruffel, R. Sindou, Mlle Tachauer, M. A. Vernet, Mlle J. Vielliard, M. J. Zeiller, Mlle J. Zimermann.

Communications du Bureau.

M. A. Dain, président, salue la présence de l'éminent philologue hollandais P. J. Enk, qui a bien voulu profiter d'un court séjour à Paris pour honorer notre séance d'une communication.

— M. J. Marouzeau met la Société au courant de l'état d'avancement de la Revue ; il est dès maintenant en mesure de faire la mise en pages, et le tirage pourra se faire vraisemblablement dans le délai le plus normal, c'est à dire au courant de janvier.

Communications à l'ordre du jour.

M. P. J. Enk reprend les données du problème d'histoire littéraire que pose le nom de *Lygdamus*.

La première question est de savoir si Lygdamus est un pseudonyme : deux poètes de la même époque ont adopté un nom supposé : Demophoon (Properce, II, 22 A, 2) et Lynceus (Ibid., II, 34, 9). D'autre part, Lygdamus n'est pas un affranchi (Lygd. 1, 2 et 6, 60 ; cf. Horace *A. p.* 270 : uestri proaui). Le vers Lygd. 5, 19, qui se retrouve chez Ovide (*Trist.* IV, 10, 6) conduit à se demander qui est l'imitateur, Lygdamus ou Ovide, et la même question se pose pour Lygd. 5, 16 et Ov., *A. am.* II, 670, Lygd. 5, 19 et Ov., *Am.* II, 14, 23. Si Lygdamus est l'emprunteur de *Trist.* IV, 10, 6, il n'a pas écrit la cinquième élégie avant l'an 11 de notre